Deuxième Partie.

1. (C. Saint-Saens.) Sérénade, Société Orphéonique.
2. (Koszul.) Gavotte, exécutée par l'auteur.
3. (Herold.) Romance de : Marie, M. Nicot.
4. (Rossini.) Cavatine de Sémiramis, Mme Monbelli.
5. (***) Chansonnette, M. Berthelier.
6. (Koszul.) Grande valse de concert, exécutée par l'auteur.
7. (***) Chanson espagnole, Mme Monbelli.
8. (***) Chansonnettes, M. Berthelier.

Voici les noms des jeunes voleurs à la tire dont nous avons annoncé hier l'arrestation :

Squédin, Emile, 16 ans ; Vanparis, Théophile 16 ans ; Herman, Théodore 16 ans 1/2 ; Duvivier, Denis, 16 ans ; Brisse, Théophile, 17 ans ; Lesaffre, Henri, 14 ans ; demeurant tous à Roubaix.

Une dame G..., habitant la commune de Croix, vient d'être victime d'une funeste méprise. Ayant, dans la journée d'hier, une personne amie en visite, elle lui offrit un verre de liqueur ; mais distraite sans doute par la conversation, elle se trompa de bouteille et versa du vitriol dans le verre de son amie et dans le sien. Elle but la première et vida son verre presqu'en entier. L'amie n'eut heureusement pas le temps de porter son verre à la bouche. Voyant Mme G... tomber sur sa chaise et se tordre dans d'affreuses souffrances, elle s'élança pour lui porter secours. C'est ce qui la sauva.

Mme G... n'était pas encore morte ce matin ; mais sa position est désespérée.

On a trouvé avant-hier matin, dans une grange à Seclin, le cadavre du sieur Emile Bubly, jeune homme de 25 ans, dont la famille habite le hameau du Mont-à-Leux, et qui travaillait chez son frère boulanger à Seclin.

Ce jeune homme avait disparu depuis plusieurs jours et toutes les recherches de sa famille étaient demeurées infructueuses, quand son frère, entrant lundi dans la grange, a trouvé son cadavre caché derrière des sacs de farine. La colonne vertébrale était brisée, et comme on a trouvé la casquette et le cache-nez de cet infortuné sur le «*chenil*» de la grange, on suppose, qu'étant monté en cet endroit pour s'y reposer, il est tombé pendant son sommeil et s'est tué dans sa chute.

Nous avons dernièrement parlé des travaux en voie d'exécution à la porte de Tournai, à Lille. Ces travaux marchent rondement. Voici ce qui doit faire ; on établira deux portes et une passerelle. La deuxième porte intérieure sera percée du côté du grand escalier qui conduit au rempart. La passerelle sera annexée à cette porte.

A l'extérieur, tout le terre-plein situé en face du bureau de l'octroi disparaîtra, ce qui donnera à la route de très grands dégagements. Le trottoir de l'octroi sera rectifié et ira couper triangulairement le garde-corps qui cotoie le fossé de la ligne principale de la fortification.

La seconde porte à la sortie des remparts sera établie à côté de la porte actuelle sur le cavalier situé entre le pont-levis et le chemin de fer.

Il est regrettable que le ministre de la guerre n'ait autorisé que les travaux extérieurs, c'est-à-dire en dehors du mur d'enceinte, car tout aurait été terminé cette année. Il est probable que c'est par suite d'un malentendu.

En effet, la ville, dont la quote-part dans cet utile travail s'élève à 19,400 fr., comme nous l'avons dit, s'était offerte d'avancer les fonds pour couvrir toute cette dépense ; mais cette offre, on ne sait pourquoi, a été refusée. Peut-être serait-il utile, dans l'intérêt général, de faire des démarches auprès du ministre qui, mieux renseigné, reviendrait, sans aucun doute, sur sa décision.

Les travaux seraient immédiatement entrepris sur toute la ligne, et, à la fin de la campagne, la porte de Tournai, depuis si longtemps l'objet de nombreuses et légitimes plaintes, serait, comme la porte de Gand et les nouvelles portes de la ville, dotée d'un double passage et d'une passerelle.

Il est probable que la ville ne tardera pas à s'occuper de la question des dégagements à donner à l'intérieur de la ville aux abords de la porte.

La rue de Tournai est si étroite à son extrémité, qu'il y a nécessité pour remédier aux encombrements de voitures qui se produisent tous les jours, d'exproprier plusieurs maisons formant l'angle qui conduit à la porte. C'est à cette condition que le travail sera complet. (*Propagateur.*)

Tribunal de Lille. — François Decottignies, ouvrier tisserand à Lys-lez-Lannoy, a volé un petit coffre contenant 250 francs. Le prévenu prétend qu'il était ivre et ne pas se rappeler ce qu'il avait fait de l'argent volé. Un an et un jour de prison.

Sophie Lagort, âgée de 29 ans, femme de journées à Roubaix, a commis des vols nombreux au préjudice de ceux qui l'employaient. Un an et un jour de prison.

Yvo Ameye, à Roncq, a roué de coups la fermière qui l'employait comme domestique. Trois mois de prison.

FRONTIÈRE. — Un honorable ecclésiastique de nos environs qui retournait à son presbytère a fait samedi soir, près du pont rouge à Kain, la rencontre d'un voleur qui lui pris son porte-monnaie et sa montre.

—

Par arrêté royal du 26 janvier 1870, un subside de 7,000 francs est alloué à l'administration communale de Tournai pour l'aider à couvrir les dépenses occasionnées par son école industrielle.

—

LEUZE. — On nous signale de cette ville un acte de mauvais gré, à la fois stupide et cruel. On a pénétré dans l'écurie de M. H.. et fait à un beau cheval, nous dit-on, une large et profonde blessure au poitrail, à l'aide de nous ne savons quel instrument.

—

ATH. — La cour d'appel de Bruxelles, chambre des mises en accusation, va avoir à examiner sans doute une demande d'estradition formée par le gouvernement français à charge d'un individu d'origine française, qui vient d'être arrêté par la gendarmerie d'Ath et qui était employé en qualité de chef modeleur dans un grand établissement de cette localité. Il est accusé d'un vol considérable commis à Paris, il y a un an environ.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX

THÉATRE

Le grand succès de cette semaine est la reprise du *Supplice d'une femme* de M. Emile de Girardin. Inutile de nous occuper de l'analyse d'une pièce que tout le monde connait, et que des plumes plus autorisées que la nôtre ont rangé depuis longtemps parmi les «chefs d'œuvres» de notre répertoire contemporain.

Plein de noblesse et de dignité dans son rôle de mari, M. Quentin a contribué pour sa bonne part au succès de la pièce.

La passion poussée jusqu'au paroxysme dans une nature méridionale, voilà le caractère de Jean Alvarez ; l'on comprend alors quel a dû être le succès de M. Mentor chargé de l'interprétation de ce rôle.

Mathilde, cette jeune femme qu'un moment d'oubli a perdu pour jamais, et dont les souffrances morales et le repentir nous inspirent tant de pitié, était personnifiée par Mme C. Bréon. Angoisses, craintes, remords viennent se peindre avec une énergie et une véracité telle sur le visage de cette artiste, que le public fasciné sent l'émotion qui le gagne, et ne se souvient qu'il assiste à une fiction et non à une scène de la vie réelle que pour crier bravo.

Il ne faut pas jouer avec les larmes, ni confier la clé de sa caisse à sa femme, telle est la «*morale*» qui découle de la comédie des *Femmes qui pleurent*.

Rendu par MM. Calliste, Fournier et Mmes C. Bréon, et M. Houdières le succès de ce spirituel petit lever de rideau, n'est pas encore, croyons nous, prêt d'être épuisé.

On nous annonce pour jeudi prochain une représentation au bénéfice de Mme Caroline Bréon, espérons que le public roubaisien sortira une fois au moins de son indifférence en matière théâtrale, et que la salle sera trop petite pour le spectateurs désireux de prouver à la bénéficiaire, l'admiration que son talent leur inspire.

DAUBIGNY.

FAITS DIVERS

— On raconte, de Mme Emile Ollivier, un trait touchant.

M. Ollivier a, de son premier mariage, un enfant charmant.

Le lendemain de ses noces, la jeune femme du ministre a pris cet enfant par la main, l'a conduit au cimetière où repose sa mère, et là, tous les deux, après avoir déposé une couronne sur la tombe de la morte, se sont agenouillés et se sont confondus dans une prière commune.

Sur cette tombe, la jeune femme a pris l'engagement de remplacer, auprès de l'orphelin, celle qui n'était plus.

Connaissez-vous quelque chose de plus simplement délicat et de plus naïvement solennel ?

— L'état de M. Raspail continue à s'améliorer d'une manière très-lente. Tout danger immédiat est passé, mais les médecins qui entourent le malade, prévoyent une longue convalescence.

Pendant toute la durée de sa maladie, et malgré ses souffrances, M. Raspail a presqu'exclusivement prescrit et dirigé lui-même le traitement auquel est dû le résultat actuel.

Monseigneur de Tarbes vient de succombé à Rome à la suite d'une douloureuse maladie.

La rédaction du *Journal du Hâvre* nous adresse la dépêche suivante qu'elle nous prie de publier :

Le Hâvre, 1er février.

Nous avons une douloureuse nouvelle à vous annoncer. M. Cazavan, directeur du *Journal du Hâvre* est décédé ce matin à l'âge de soixante huit ans.

C'était l'un des doyens du journalisme, Il a toujours défendu la cause de la liberté et de la démocratie qui perd en lui un de ses plus fermes soutiens.

Il était ancien rédacteur du *Journal de Rouen* et collaborateur du *Siècle* et du *National* de 1830. Il a été sous la république, préfet à Toulouse et à Napoléon-Vendée.

M. Cazavan était membre du conseil général de la Seine Inférieure et du conseil municipal du Hâvre.

— La *Liberté* rapporte que l'Empereur a fait prendre directement, par télégramme spécial, des nouvelles de la reine d'Angleterre, qui souffre depuis quelques jours de douleurs névralgiques assez intenses.

La reine a assuré l'Empereur, également par voie télégraphique, qu'elle allait mieux, et l'a remercié de la marque de sollicitude qu'il lui donnait.

— On a parlé avec une admiration, mêlée de quelque envie, des cadeaux de noces offerts à la jeune Mme Clary, par l'Empereur et l'Impératrice.

Comparez-leur les présents offerts par la famille Rotschild à Mme Mayrargues, le jour de son mariage, et voyez si les banquiers sont en reste avec les souverains !

La baronne James, un service de dix-huit couverts en argent, depuis les fourchettes jusqu'au bout de la table ;

Le baron et la baronne Alphonse, un corsage en diamants ;

La baronne Salomon, lustre ancien de toute beauté ;

Le baron et la baronne Gustave, un bracelet et un médaillon pavés de brillants ;

Le baron James Nathaniel, un piano Boule splendide et des bronzes étourdissants.

L'amitié des banquiers est un *présent* des dieux.

— L'*Avenir de la Corse*, dont le prince Pierre Bonaparte était le collaborateur, annonce que M. Jean de la Rocca, son rédacteur en chef, intente un proces en diffamation devant le tribunal de police correctionnelle de Bastia, à MM. Campana, propriétaire-gérant de la *Revanche*, et Ollagnier, imprimeur dudit journal, et M. Louis Thomassi, rédacteur en chef ; il s'agit d'un article ayant pour titre : *Les Provocateurs, — la haute cour de l'Europe*.

— On lit dans le *Sémaphore* de Marseille :

Nous apprenons qu'une réunion publique tenue vendredi soir dans la salle de Ba-ta-clan, et dont l'ordre du jour était : *De l'organisation du travail*, a été dissoute par le commissaire de police de service, après un discours de M. Crémieux.

— A Lyon, l'autorisation de faire des conférences publiques a été refusée à M. Stanislas Wolowski.

— La *Gironde* nous apprend qu'une réunion publique tenue à Bordeaux, dans la salle de l'Athénée, pour discuter la question du libre échange. a également été dissoute. Une protestation a été immédiatement rédigée par les membres du bureau et signée par les assistants.

— La *Patrie* raconte en ces termes une émeute qui vient d'éclater dans la petite principauté de Monaco :

L'administration du Casino employait comme factotum, pour diriger les travaux d'embellissement, un homme dont le nom retentit, il y a quelques années, dans un procès célèbre, l'ex-capitaine Doineau. Cet ingénieur conduisait les employés et les ouvriers comme des Arabes rebelles, et non content de les punir ou de les renvoyer, il affectait le plus grand mépris pour les Monégasques. Ceux-ci ont fini par se fâcher, et jeudi, au retour d'une procession, ils se sont réunis, au nombre de trois cents, dans la cour du palais, pour demander le renvoi du «capitaine», comme on l'appelle encore à Saint-Thomas. Le rassemblement se composait de gardes nationaux et d'ouvriers.

Le prince a fait droit à cette réclamation, et M. Doineau a reçu l'ordre de quitter la principauté. Il s'est mis sous la protection du consul de France, M. le comte de Reynolds ; mais celui-ci n'a pu qu'engager sagement le réclamant à se soumettre aux ordres du gouvernement local. L'affaire en est là, et très probablement elle n'aura pas d'autre suite.

— Nous lisons dans le *Times* :

«Les grèves, en France, atteignent rarement les proportions qu'elles ont chez nous ; même celle qui vient d'éclater au Creuzot n'a pas provoqué d'alarmes inquiétantes. Cependant il est utile pour nous d'en étudier les incidents; nos autorités qui ont à combattre les émeutiers de Sheffield, y puiseront un enseignement profitable.

» Depuis 1848 la tranquillité régnait au Creuzot; il n'existait aucun sujet de plainte. Il paraît avéré qu'Assy a reçu de l'argent de Paris et de Londres; pendant toute l'affaire il s'est montré aux côtés de M. Dubuc, un rédacteur de la *Marseillaise*. Cette feuille a poussé de son mieux les ouvriers à se lever contre les barons du capital, leurs prétendus exploiteurs. Ces sorties furieuses contre la bourgeoisie s'expliquent jusqu'à un certain point; plusieurs rédacteurs de la *Marseillaise*, le citoyen Rochefort comte de Luçay, le citoyen marquis de Fonvielle sont des nobles déclassés; de là ce zèle à prêcher la guerre entre les classes de la société, à répandre des théories subversives parmi la multitude ignorante.

» Et cependant quand on les laisse à eux-mêmes, les ouvriers français ont assez de bon sens. Ils comprennent les vérités élémentaires du principe de l'offre et de la demande; ils savent encore que le travail est leur lot, et ils l'acceptent avec courage. L'insuffisance de l'industrie particulière ne leur est pas chose inconnue; ils n'ignorent pas que l'association du capital avec le travail centuple les forces productives et répand le bien-être jusque dans les derniers rangs de la société.

» Il est raisonnable que le contrat soit équitable pour le travailleur comme pour le capitaliste; toute tentative légale de la part des ouvriers, soit particulière, soit collective pour améliorer leur situation se justifie d'elle-même en théorie.

» Mais, dans la pratique, une grève même née d'un mouvement spontané finit trop souvent par des désastres. Mais quand elle est provoquée par les suggestions perfides de ceux qui se prétendent les amis des ouvriers elle devient un crime; la punition en retombe sur les travailleurs bien plus que sur les capitalistes.

» En France cependant et autres pays, où ont pénétré les doctrines des congrès d'ouvriers tenus en Suisse, ce n'est pas seulement la ruine des patrons que les travailleurs poursuivent, ils veulent tout uniment se mettre à leur place. Mais c'est justement ce que les anciens serfs, dont parle Rochefort, ont tenté en 1785 contre la noblesse, dont il descend; ils y ont réussi; et le résultat, au dire de la *Marseillaise*, ç'a été l'avénement de ces parvenus, à souliers à clous, «qui oppriment spolient et exploitent les pauvres plus cruellement que ne l'ont jamais fait les seigneurs des anciens temps.»

— Hier, vers six heures du matin, au Haut-Pré, un ouvrier se rendant à son ouvrage et désireux de raccourcir sa route, circulait, malgré la défense, sur le plan incliné; trompé par l'obscurité, le malheureux ne se gara pas à temps au passage d'un train de voyageurs qui montait, et il fut atteint par la locomotive qui le renversa sur le ralway de droite où passait en ce moment un train de marchandises, sous les roues duquel le pauvre travailleur fut écrasé.

Quand on le releva, ce n'était plus qu'un cadavre horriblement mutilé et coupé net en deux. La mort a été instantanée.

La victime de ce terrible accident est le nommé Barthélemy Magoin, âgé de 40 ans, ouvrier ajusteur, né et domicilié à Ans-et-Glain. Il laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Londres, mercredi.

Une lettre signée du commandant d'un navire anglais en station sur la côte occidentale d'Afrique, et publiée par le *Times* dit que le voyageur Livingstone a été tué.

Les indigènes du Congo accusaient Livingstone d'avoir fait mourir leur roi par sa magie.

D'après la lettre, ils auraient brûlé le corps de l'infortuné voyageur.

Bourse de Paris

du Mercredi 2 Février 1870

Rente	3 p. 0/0	73.30
id.	4 1/2 p. 0/0	103.65

COMMERCE.

Havre, mercredi 4 h. 59.

(Dépêche de MM. Kahlé et Ce, communiquée par M. Bulteau-Deshonnets).

Ventes, 550 balles sans changement ; Soroeabas, 138.

Liverpool, 8 à 10 balles, marché calme et faible, livrable faiblissant.

Recettes, 52,000 balles ; expéditions totales 39,000.

Havre, mardi 1er février 1870. *Cotons*. — Le marché reste languissant, mais les prix se soutiennent pour les cotons disponibles et pour le livrable rapproché. On a ainsi payé 135 fr. pour Louisiane ordinary à good ordinary en mer, 139 fr. pour dito low middling, le tout sur échantillon.

A terme, par contre, on est faible. On a pu faire du Louisiane février-mars, à 135 fr. et l'on obtiendrait de l'avril-mai à 133 fr. et du maï-juin à 132 fr. 50. En Oomra, il y a aussi quelque faiblesse pour le livrable. On offre ainsi l'embarquement février-mars à 114 fr. ; par navire désigné, on a toutefois payé 116 fr. ; il a dû faire aussi quelque chose par *Cyty-of* Brussels, dont on a annoncé la mise en charge à Bombay.

Outre cette affaire qui n'est pas notée, on note 980 b. de vente à 4 heures.

Laines. — En même position, avec des affaires courantes en Plata, et on a ainsi vendu 57 b. Buenos-Ayres suint de 112 fr. 50 à 137 fr. 50, et 4 b. Russie lavée de 210 fr. à 260 fr. les 100 kil.

CONDITIONS DES SOIES

LYON, LE 1er FÉVRIER 1870

Nombre	SORTES	France	Piémont	Italie	Brousse	Levant	Bengale	Chine	Japon	Perse	POIDS
49	Organsin	31	4	3	»	2	3	4	2	»	4027
35	Trames	9	»	6	»	»	3	1	6	»	2355
46	Gréges	18	1	5	4	1	1	17	8	»	3311
2	Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1	Bobines	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	Laines	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
133		58	5	14	4	3	7	22	17	»	9693
BALLOTS PESÉS.											
»	Organsin	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Trames	»	»	»	»	»	4	2	»		259
25	Gréges	»	»	»	»	»	18	7	»		1250
7	Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»		»
38		»	»	»	»	»	22	9	»		1980

Dernier numéro placé des Soies et Bobines, depuis le 1er du mois.... 133

Dernier numéro des Laines..... »

Dernier numéro des ballots pesés 38

SAINT-ÉTIENNE, 31 JANVIER 1870.

Nombre	SORTES	France	Piémont	Italie	Bengale	Chine	Japon	Brousse	Perse	Diverses	POIDS
7	Organsin	4	»	»	3	»	»	»	»	»	142 66
11	Trames	»	»	»	»	11	»	»	»	»	679 95
5	Gréges	»	»	»	»	5	»	»	»	»	195 55
»	Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» »
»	Bobines	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» »
»	Laines	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» »
23		4	»	»	3	16	»	»	»	»	1018 16
BALLOTS PESÉS.											
3	Organsin	»	»	»	»	2	»	1	»	»	84 06
2	Trames	»	»	»	»	2	»	»	»	»	48 32
1	Gréges	»	»	»	»	1	»	»	»	»	48 51
»	Divers	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» »
6		»	»	»	»	5	»	1	»	»	180 89

11 Décreusages.

AVIGNON, 31 JANVIER 1870.

Ballots conditionnés,

2	Organsin	144 44
5	Trames	425 39
3	Gréges	157 06
10		726 89

Ballots pesés.

»	Organsin	
»	Trames	
3	Gréges	
2		

BOURSE DE LILLE.

Cours du 1er Février 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières	500 ..
Lille 1860. J. A. 1865.	104 ..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	98 ..
Lille 1868, libérées	503 75
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	43 75
VALEURS LOCALES.	
Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix	565 ..
Comptoir Devilder et Ce	525 ..
Crédit industriel du Nord.	511 25
Caisse Pérot et Comp.	566 25
Compapnie le Nord incendie 200 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à	1300 ..
— — n	1125 ..
Caisse commerc. de Roubaix.	541 25
Lille à Béthune, actions.	... ..
Lille à Béthune, oblig.	400 ..
Aniche (le douzième)	... ..
Azincourt.	250 ..
Auchy-au-Bois	... ..
Bruay	1840 ..
Bully-Grenay, anc.	425 ..
Carvin,	1120 ..
Courrières,	10075 ..
Campagnac,	625 ..
Douvrin, anc.	... ..
Douvrin nouv. 1864	... ..
Escarpelle,	1300 ..
Epinac,	... ..
Ferfay,	1400 ..
Fiennes et Harding,	... ..
Lens,	9100 ..
Liévin,	1550 ..
Meurchin,	900 ..
Vicoigne-Nœux,	5410 ..
Vendin,	... ..
Thiv. et Fresnes (M.)	... ..

COURS DES HUILES A LILLE.

1er *Février* 1870.

	HUILES l'hectolit.	GRAINES l'hectolit.	TOURTEAUX l'hectolitre.
Colza.	«« «« ««	26 à 28 50	18 «« à 19 50 «
» épur pq	«« «« ««	«« «« ««	«« «« ««
Œill. b. g.	«« «« ««	32 «« 37 ««	1450 15 «« «
» rousse.	«« «« ««	«« «« ««	«« «« «
Cameline...	«« «« ««	22 24 ««	15 «« «« «
Chanvre...	«« «« ««	15 15 50	16 50 «« «« «
Lin du p..	«« «« ««	20 26 ««	26 30 «« «
Lin gr. et.	«« «« ««	24 27 ««	25 «« 27 «« «

Caisse d'épargne de Roubaix.

Bulletin de la séance du 30 janvier 1870.

Sommes versées par 160 déposants dont 37 nouveaux	fr. 22.890	»
78 demandes en remboursement	9.908	74

Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Requitlart-Desaint et Etienne Motte, directeurs.

THÉATRE DE ROUBAIX

Jeudi 3 Février.

Spectacle extraordinaire au bénéfice de Mme CAROLINE BRÉON.

Première représentation de :

SÉRAPHINE

comédie en 5 actes du Théâtre du Gymnase.

Le passé de Nichette, comédie-vaudeville en 1 acte.

On commencera à 7 heures 1/2.

A 8 h. 1/4 SÉRAPHINE.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1re et 2e cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1, 2e cl.) — 11.26. — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 2.0 — 3.31 — 7.38.